



## Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 19 mars à 18 heures, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes à Saint-Saud-Lacoussière au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

**Date de convocation :** 12 mars 2024

#### Étaient présents :

Collège régional : -

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, Cécile GRASSET, Bernard JARRY, Alain COUSSY, Jean-Pierre CHALARD, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Frédéric GAILLARD, Fabrice KITTING, Lies SWIDERSKI, Henri SEEGERS, Nadia DUFORT, Moïse BONNET, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Muriel GARAUD, Florence FAURE, Cécile DUDOGNON, Jean-Paul BONNIN, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Jacques PENICHO, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Alain DURIS, Christian DESROCHE, Claudine LATHIÈRE, Francine BERNARD, Pascal MECHINEAU, Gérard CHAPEAU, Philippe FRANCOIS, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU, Christelle THORE

#### Excusés et absents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Catherine LA DUNE, Colette LANGLADE, Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : François BOISSERIE, Mélanie CELERIER

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Emmanuel DEXET, Gaëtan MOULY, René MALLEFONT, Alexandre GUYRITS, Géraldine DEPIERRE, Christian JULIEN, Françoise RENET LOWINGS, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danièle FAUCHER, Dominique JARDIN, Éric ROULAUD, Michel AUPETIT, Jean-François BOYER, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal COURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Stéphane SEYER, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATOISSOU, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Pascal CAPEYRON, Fabien HABRIAS, Laurent MENU, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphanie MAZIERE, Janet VENN-CINTAS, Aude de COURCEL, Marie-José HEGARAT, Marie-Jeanne DARTOUT, Jean-Pierre PATAUD, Julien MARIÉ, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Isabelle HECKELMANN, Gilbert CHABAUD, Anouk DARRAS, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Cédric VAN MEERHAEGE, Albert VIROULET, Pierre HACHIN, Roland GARNICHE, Bernard VAURIAC, Dominique MARCETEAU, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Michelle CANTET, Pierre MILLET-LACOMBE, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

#### Ont donné pouvoir :

Collège régional : Edwige GAGNEUR à Philippe FRANCOIS, Catherine LA DUNE à Lucien COINDEAU, Colette LANGLADE à Sébastien FISSOT, Jonathan PRIOLEAUD à Philippe FRANCOIS

Collège départemental : Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU, François BOISSERIE à Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Virginie CHABAUD à Paulette LACROIX, Catherine PEROUX à Paulette LACROIX, Emmanuel DEXET à Jean LEGOFF, Gaëtan MOULY à Pascal BOURDEAU, Claudette LORGUE à Alain DURIS, Pierre ROUSSARIE à Gervais LAMARE, Eric ROULAUD à Fabrice KINTING, Jean-François BOYER à Christian DESROCHE, Henri LONGIERAS à Pascal MECHINEAU, Stéphane SEYER à Muriel GARAUD, Dominique MOLINA à Henri SEEGERS, Claudine PELISSON à Henri SEEGERS, Fabien HABRIAS à Muriel GARAUD, Laurent MENU à Claudine LATHIERE, Aude de COURCEL à Bernard JARRY, Marie-Jeanne DARTOUT à Bernard JARRY, Julien MARIE à Lucien COINDEAU, Isabelle HECKELMANN à Jean LEGOFF, Denis VINET à Francine BERNARD, Albert VIROULET à Alain DURIS, Roland GARNICHE à Christian DESROCHE, Bernard VAURIAC à Pascal MECHINEAU, Dominique MARCETEAU à Francine BERNARD, Pierre MILLET-LACOMBE à Sébastien FISSOT

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	0	4	15.3	61.2	147.4
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	35	59	1	59	
<b>TOTAL</b>	<b>135</b>	<b>37</b>	<b>67</b>	<b>-</b>	<b>147.4</b>	

## Objet : Vote du Budget primitif 2024 du syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin

Votants : 147.4 Pour : 147.4 Abstentions : 0 Contre : 0



Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2312.1 relatif au vote du budget primitif ;

Vu le rapport présenté lors du comité syndical du 13 février 2024 portant sur les orientations budgétaires 2024 ;

Madame la présidente présente aux membres du Comité syndical le budget primitif 2024 :

<b><u>Dépenses de fonctionnement</u></b>	<b>3 167 381.55 €</b>
Charges à caractère général :	1 309 972.55 €
Charges de personnel :	1 708 040.00 €
Autres charges de gestion courante	68 700.00 €
Charges financières :	1 200.00 €
Amortissements	79 469.00 €
<b><u>Recettes de fonctionnement</u></b> :	<b>3 167 381.55 €</b>
Dotations, cotisations et subventions :	2 593 951.00 €
Autres produits de gestion courante :	1 250.00 €
Atténuation de charges :	775.00 €
Produits des services du domaine	63 000.00 €
Opérations d'ordre :	34 465.00 €
<b>Excédent reporté</b>	<b>238 372.54 €</b>
<b>Transfert budget annexe LIFE + 13NAT/FR/506</b>	<b>235 568.01 €</b>

La section de fonctionnement 2024 est synthétisée dans le tableau suivant :

	<b>Fonctionnement</b>
Dépenses	3 167 381.55 €
<b>TOTAL dépenses</b>	<b>3 167 381.55 €</b>
Recettes	2 693 441.00 €
Excédent cumulé 2023	238 372.54 €
Transfert budget annexe LIFE + 13NAT/FR/506	235 568.01 €
<b>TOTAL recettes</b>	<b>3 167 381.55 €</b>

**Les cotisations statutaires pour l'année 2024 s'élèvent à 900 705.20 €.**

Elles sont réparties de la manière suivante :

Région Nouvelle-Aquitaine	608 564.16 €
Département de la Haute-Vienne :	70 000.00 €
Département de la Dordogne :	70 000.00 €
Communes :	60 418.93 €
Communautés de communes :	60 418.93 €
Villes portes :	31 303.18 €

**La dotation de l'État en 2024 s'élève à 130 000 €.**

La subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine au programme d'actions 2024 s'élève quant à elle à **517 000 € (437 000 € en fonctionnement et 80 000 € en investissement)**



La section d'investissement 2024 est synthétisée dans le tableau suivant :

	<b>Investissement</b>
Dépenses	585 289.89 €
RAR 2023	62 629.12 €
<b>TOTAL dépenses</b>	<b>647 919.01 €</b>
Recettes	173 613.00 €
RAR 2023	44 821.00 €
Excédent cumulé 2023	416 031.46 €
Transfert budget annexe LIFE + 13NAT/FR/506	13 453.55 €
<b>TOTAL recettes</b>	<b>647 919.01 €</b>

**Présentation globale du budget primitif 2024 :**

**Fonctionnement :**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Crédits de fonctionnement proposés au titre du BP2024	3 167 381,55	2 693 441,00
Reports résultat de fonctionnement reporté		238 372,54
Transfert budget life		235568,01
<b>Total section de fonctionnement</b>	<b>3 167 381,55</b>	<b>3 167 381,55</b>

**Investissement :**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Crédits d'investissement proposés au titre du BP2024	585 289,89	173 613,00
Reste à réaliser de l'exercice précédent	62 629,12	44 821,00
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		416 031,46
Transfert budget life		13 453,55
<b>Total section d'investissement</b>	<b>647 919,01</b>	<b>647 919,01</b>

<b>Total du Budget</b>	<b>3 815 300,56</b>	<b>3 815 300,56</b>
------------------------	---------------------	---------------------

En conclusion :

o **Section de fonctionnement :**

Le Budget primitif de fonctionnement proposé pour l'exercice 2024 est équilibré en dépenses et en recettes à 3 167 381,55 €. Il témoigne d'une volonté d'encadrer les dépenses de fonctionnement courantes pour privilégier la mise en œuvre des actions prévues dans le programme d'action 2024 contractualisé avec la Région.

o **Section d'investissement :**

Le Budget primitif d'investissement proposé pour l'exercice 2024 est en équilibre en dépenses et en recettes à 647 919,01 €.

**Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité syndical :**

- **VOTE** le budget primitif 2024 du Parc naturel régional Périgord-Limousin ;
- **AUTORISE** la présidente à le signer et à signer tout document en lien avec cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Certifié exécutoire

La présidente,  
Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

